

O'BRIEN, Brendan, *Speedy Justice. The Tragic Last Voyage of His Majesty's Vessel Speedy*. Toronto, University of Toronto Press, 1992. 167 p. 35 \$

Richard LaRue

Volume 47, Number 1, Summer 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/305205ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/305205ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

LaRue, R. (1993). Review of [O'BRIEN, Brendan, *Speedy Justice. The Tragic Last Voyage of His Majesty's Vessel Speedy*. Toronto, University of Toronto Press, 1992. 167 p. 35 \$]. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 47(1), 135–136.
<https://doi.org/10.7202/305205ar>

O'BRIEN, Brendan, *Speedy Justice. The Tragic Last Voyage of His Majesty's Vessel Speedy*. Toronto, University of Toronto Press, 1992. 167 p. 35\$

Le dimanche 7 octobre 1804, le *Speedy*, goélette de la marine provinciale du Haut-Canada, quittait le port de York en direction de Newcastle où devait se tenir le procès d'Ogetoncut, un Ojibwa, accusé du meurtre de John Sharp, un colon «blanc». À son bord, en plus de l'accusé et de l'équipage, se trouvaient quelques personnages importants du système judiciaire de la colonie, dont Thomas Cochran, juge de la Cour du Banc du Roi qui devait présider le procès d'Ogetoncut ainsi que Robert Isaac Dey Gray, solliciteur général du Haut-Canada. Le *Speedy* ne devait jamais atteindre sa destination et allait se perdre corps et biens quelque part dans le Lac Ontario. Cette tragédie est le sujet de la dernière parution de la Osgoode Society.

De l'aveu même de son auteur (dont on nous dit en avant-propos qu'il est l'un des avocats les plus reconnus au Canada et qu'il fut le premier président de la Osgoode Society), le projet initial dont cet ouvrage est le résultat consistait uniquement à produire une relation des faits entourant le naufrage, à rédiger quelques notices biographiques concernant les personnes impliquées et à faire état de certaines spéculations quant à l'endroit où pourrait bien se trouver l'épave du *Speedy*. Toutes choses que l'on retrouve d'ailleurs dans ce livre. Toutefois, au cours de sa recherche, O'Brien a réalisé que ce naufrage s'inscrivait dans la trame socio-politique de l'histoire du Haut-Canada. Et c'est un peu avec la foi des nouveaux convertis, si ce n'est avec l'enthousiasme des débutants, que O'Brien s'applique à établir les rapports pouvant bien exister entre l'état de la société haut-canadienne de l'époque et le naufrage du *Speedy*.

Son raisonnement repose sur trois arguments principaux. Premièrement, le naufrage du *Speedy* a une double dimension politique. Il serait directement relié à la forme de gouvernement existant à l'époque et aurait eu d'importantes répercussions sur la vie politique haut-canadienne. Tout d'abord, le gouverneur Hunter aurait, selon toute vraisemblance, ordonné au capitaine du *Speedy*, d'appareiller sans délai, malgré les protestations de ce dernier qui doutait que son navire puisse supporter un voyage qui s'annonçait difficile. L'auteur va même jusqu'à attribuer à Hunter la responsabilité directe du naufrage et à spéculer sur ce qui se serait produit s'il y avait eu une enquête officielle ou procès. Sont aussi mis en cause, non seulement le comportement d'autocrate du gouverneur et son caractère atrabilaire auxquels l'auteur accorde une très grande importance, mais aussi la chaîne de commandement

au sein de la marine provinciale qui obligeait un capitaine à s'en remettre aux ordres du gouverneur, même pour des décisions concernant l'opération de son navire. Le naufrage du *Speedy* aurait été un événement politique aussi de par ses conséquences, dont la moindre ne fut pas que la disparition du Juge Cochran a été la cause directe de l'arrivée de Robert Thorpe dans la colonie, venu pour le remplacer (sic). Ce qui ne fit qu'accroître la vigueur des luttes entre les factions au sein de la colonie. A-t-on besoin ici de souligner ce que cette sorte de raisonnement, auquel l'auteur recourt volontiers, peut avoir de spécieux lorsqu'il tient lieu d'explication historique?

Avec plus de bonheur, l'auteur relie la disparition du *Speedy* à la marginalisation croissante des autochtones dans la société haut-canadienne. C'est d'abord le procès d'Ogetonicut, cause directe du dernier voyage du *Speedy*, qui exprime cette marginalisation. Il s'agissait en fait de juger d'un meurtre commis, disait-on, pour venger l'assassinat d'un proche (un «frère») d'Ogetonicut, perpétré un an plus tôt, et à propos duquel la justice officielle n'avait rien fait, malgré la promesse du gouverneur que l'on procéderait avec diligence. O'Brien attribue la hâte manifestée par le Gouverneur dans le cas d'Ogetonicut, et l'importance que l'on semble accorder à cette affaire, à la volonté de prévenir toute autre forme de représailles de la part des Amérindiens, en faisant un exemple rapide avec le meurtrier de John Sharp. Cette partie de l'argumentation est certes la plus intéressante, dans la mesure où elle fait état des questions de juridiction que posait ce genre de problème et de la manière dont on traitait les affaires criminelles impliquant des Indiens et des colons. En outre, les spéculations de l'auteur quant à la défense possible de l'accusé sont d'une pertinence et d'un intérêt certain.

Finalement, l'auteur établit de manière convaincante que le naufrage n'a rien pour surprendre lorsque l'on connaît le piètre état des navires de la marine provinciale à l'époque, et celui du *Speedy* en particulier dont témoignent les constantes réparations auxquelles il fut soumis. O'Brien consacre bien quelques pages au déroulement du voyage ainsi qu'à la localisation de l'épave, mais sur le mode nécessairement spéculatif. Les amateurs apprécieront.

L'auteur semble avoir monté son dossier de manière consciencieuse et exhumé tous les documents pertinents, qui, doit-on dire, ne sont pas légion. Toutefois, dans son articulation essentielle, à savoir le contexte politique colonial et les rapports des Amérindiens à l'administration de la justice, l'auteur procède surtout à partir de matériel déjà publié. Ce qui est non seulement nécessaire mais aussi parfaitement légitime. Cela fait toutefois que l'étude du contexte dans lequel se produit le naufrage du *Speedy* nous en apprend beaucoup plus sur cet événement que l'inverse, malgré ce que prétend l'auteur. Dans l'explication historique, les rapports que le chercheur peut établir entre le contexte et l'événement ne sont pas nécessairement réciproques.